

**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**en "distanciel"**  
**du 12/01/2021**

### **PRÉAMBULE**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle avait été programmée le 25/06/2020, puis reportée au 05/11/2020. Pour les deux fois, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et des mesures de distanciation interdisant tout rassemblement collectif, ces réunions ont dû être annulées.

Les mesures prises empêchant la présence physique des membres lors de la tenue d'une assemblée générale, une ordonnance gouvernementale n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 a apporté des allègements pour permettre de pallier cette situation. Elle prévoit notamment que les associations puissent, même si leurs statuts ou leur règlement intérieur l'excluent ou si la loi l'interdit, de pouvoir statuer en distanciel par un vote par correspondance ou une consultation écrite. C'est dans ce cadre que le Comité Directeur a décidé d'organiser cette 4<sup>e</sup> AGO du club.

L'ordre du jour est identique à celui envoyé le 15/10 dernier. Cette assemblée porte sur la saison sportive 2019/2020 et seuls les adhérents de cet exercice sont consultés.

### **MODALITÉS du VOTE**

Le 14/12/2020, l'ordre du jour, les rapports moral, d'activité et financier, la liste des candidats à l'élection du renouvellement du Comité Directeur ont été adressés par mail à 87 adhérents et par courrier postal à 5 autres. Les modalités pratiques accompagnaient le tout en demandant que les votes soient reçus par le club avant le 11/01/2021 à minuit.

### **ORDRE DU JOUR**

- Mot d'accueil de la Présidente
- Approbation du compte rendu de l'AG du 27/06/2019
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport d'orientation 2020/2021
- Élection des Administrateurs

### **DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS de VOTE**

Le 12/01/2021 à 11h, trois membres du Bureau restreint (Martine Gamot, Caroline Heutte et Gérard Gamot) et deux assesseurs (Sylvie Boudigue et Daniel Boudigue) se sont réunis.

54 bulletins de votes ont été dépouillés (34 reçus par mail et 20 par courrier), soit un taux de participation de 58,7%. Le quorum, fixé selon l'article 5 du règlement intérieur de l'association (au moins le quart des membres inscrits), est dépassé. L'Assemblée est valablement représentée. Les bulletins et le procès-verbal de dépouillement sont conservés pour archivage.

## MOT D'ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE

Cette Assemblée Générale Ordinaire 2020 est un peu particulière et ne permet pas les échanges et la convivialité habituels. Cela étant, elle était indispensable pour permettre au club de fonctionner et il était urgent de pouvoir l'organiser. Une réunion de ce type, au-delà de son côté normatif et conventionnel, est toujours un moment privilégié pour vous apporter des informations sur l'évolution et les perspectives d'avenir du club.

Votre participation n'est pas aussi massive qu'escomptée. Je remercie les 54 adhérents qui ont pris la peine de voter et de démontrer l'attachement qu'ils portent au CRSS, à ses activités et à son développement.

Je remercie également le Coders et la municipalité de Samatan qui nous aident matériellement et financièrement. Je n'oublie pas non plus les animateurs et le Comité Directeur pour leur dévouement, sans qui le club ne pourrait vivre.

J'espère que cette expérience inédite sera unique et que nous pourrons organiser une assemblée 2021 normale en votre présence en juin prochain.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27/06/2019

Le compte rendu de la précédente Assemblée Générale était à disposition des adhérents et consultable depuis le 29 juin 2019 sur le site internet du CRSS. Il n'a pas appelé d'observations, ni de réserves.

**Il a été approuvé par 53 votes et 1 abstention.**

## RAPPORT MORAL (Établi par Martine GAMOT, Présidente)

Les circonstances, que vous connaissez, nous ont contraints de reporter cette AGO à 2 reprises. La législation impose que les comptes soient approuvés dans les 6 mois suivant l'arrêté. De même, le mandat des administrateurs est échu. Plusieurs ordonnances gouvernementales ont successivement aménagé les dispositions permettant de tenir des assemblées en distanciel mais jusque-là en vidéo conférence. Trop compliqué, nous avons préféré surseoir. L'ordonnance de décembre 2020 a autorisé le vote par correspondance.

Les faits évoqués sont un peu anciens et couvrent la saison sportive 2019/2020. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation au 31/05/2020 ont été sollicités.

C'est bien connu, il faut écouter les anciens : ils ont toujours raison ! "Année bissextile = année pourrie". En ce domaine 2020 nous a bien gâtés.

La saison avait pourtant bien commencé. Les nouveaux adhérents comblaient largement les départs. Les 12 activités fonctionnaient correctement, les participants étaient assidus et la fréquentation était plus importante qu'à l'accoutumée.

Nous avons dû suspendre toutes nos activités le 13 mars à midi. Il nous a fallu tout arrêter sans crier gare, abandonner tous nos projets prévus jusqu'en juin, reporter notre séjour de marche nordique, etc. Aucune fenêtre de reprise ne nous a été ouverte jusqu'aux vacances d'été.

Nous nous sommes montrés disciplinés et, en personnes vulnérables, avons respecté les consignes sanitaires de confinement et de déconfinement.

Il n'était pas question de baisser les bras et de vous laisser sans nouvelles pendant ces longs mois. Nous avons gardé le contact et vous avons envoyé, pour les disciplines qui s'y prêtaient, pas moins de 1.200 mails accompagnés d'exercices, de jeux et de conseils.

Au niveau de la gestion, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois pour des prises de décisions. La Trésorière et le Secrétaire s'investissent quotidiennement pour tenir à jour la partie administrative. La communication et la paperasse sont chronophages.

Les animateurs, comme nous, sont tous bénévoles et donnent de leur temps pour animer et faire vivre le club. L'équipe va s'étoffer encore pour votre bien être.

Je n'oublie pas aussi nos 2 bénévoles, extérieurs au club, Raymond Santalucia et Lucas Faillières qui prennent sur leur vie privée et leur temps pour venir animer la chorale, la danse et les ateliers informatiques.

Au niveau logistique, l'équipe municipale nous met gracieusement des salles à disposition pour la pratique de nos activités intérieures, et les secrétaires de mairie font au mieux pour établir les plannings.

Au niveau financier, la subvention municipale vient compléter les 23€ qui nous restent de chaque cotisation, ce sont nos seules recettes. Ce tout nous permet, sans faire d'écarts, de faire tourner le club. La pandémie n'a pas engendré de pertes de trésorerie.

Une grande reconnaissance aussi aux adhérents qui répondent présents chaque fois que nous organisons une manifestation ou participons à des événements locaux et à ceux qui représentent le CRSS lors de journées interclubs. Le club est encore jeune et ses actions lui permettent de se faire connaître et reconnaître.

Globalement, le club se porte bien.

Les activités ont toutes redémarré en septembre 2020, sauf l'Aquagym, drivée par le club d'Auch. Toute cette reprise s'est faite avec les règles sanitaires et les gestes barrières indispensables d'autant que l'âge moyen du club frôle les 69 ans.

Au niveau information, le 1<sup>er</sup> confinement nous a permis d'anticiper la refonte du site internet. Vous avez maintenant à votre disposition un outil plus agréable, entièrement relooké avec une adresse simplifiée et plus facile d'accès. La page "Flash Infos" sera de plus en plus utilisée pour vous communiquer des informations de dernière minute.

Au niveau représentativité : 2 de nos membres siègent au Comité Directeur du Coders32. Un en est la Secrétaire adjointe et l'autre y gère le site Internet.

Au niveau festif, nous avons eu le temps, avant le 1<sup>er</sup> confinement de nous réunir autour d'un repas sucré-salé en décembre et de notre traditionnelle galette des rois en janvier. Nous avons organisé 2 sorties à la journée : Cahors et les Lanternes de Gaillac. Le séjour de marche nordique à La Grande Motte a dû être reporté en mai 2021.

La Retraite Sportive repose sur le bénévolat. Je regrette, comme chaque année, que vous ne restiez que consommateurs et que peu s'investissent pour animer des activités ou œuvrer au sein de l'équipe dirigeante, au risque que le club ne puisse plus tourner. Malgré trois appels à candidature pour la réélection du Comité Directeur, aucun engagement spontané ne m'est parvenu.

Cela étant, je compte sur vous pour faire connaître le club à votre entourage, inciter de nouvelles adhésions, encourager les anciens que la crise Covid a fait s'éloigner à renouveler leur licence. Le but n'est pas de faire du chiffre mais d'éviter que des personnes s'isolent et soient laissées sur le bord de la route. Le lien social est primordial.

Mon souhait final : que cette année sportive soit moins mouvementée, qu'il n'y ait pas de nouvelles vagues et qu'après le 20/01/2021, nous arrivions à mener la saison 2020/2021 jusqu'à son terme.

Ce club est le vôtre, venez-y avec la prudence recommandée et votre kit Covid mais sans vous prendre la tête. Vous devez vous y sentir bien.

**Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des 54 votants.**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ** (Établi par Gérard GAMOT, Secrétaire)

Des diapositives reprenant les statistiques et le détail chiffré et factuel des activités et des événements qui ont ponctué la vie du club durant la saison 2019/2020 étaient jointes au rapport adressé aux adhérents.

L'effectif est passé de 84 adhérents en 2018 à 94 cette année, soit une hausse de 12%. 26 nouveaux adhérents ont été accueillis au club. La population masculine est toujours sous-représentée (16 hommes pour 78 femmes. La population féminine compose 83% de l'effectif en 2019 (71% pour l'ensemble de la FFRS).

L'âge moyen est passé à 68,5 ans (65,9 en 2019) dans une fourchette de 53 à 86 ans (âge moyen FFRS : 67 ans).

27% résident à Samatan, 11% à Lombez. Le reste se répartit sur 31 villages aux alentours dont les 2/3 dans un village de la Communauté de Communes du Savès.

Le club a démarré en 2016 avec 5 activités. L'ajout en 2019 de la Country et d'un Atelier mémoire en éveil les porte à 12.

**Randonnée pédestre** : 54 inscrits (activité qui enregistre le plus d'adeptes 57% des adhérents), en l'absence d'animateurs cette activité est assurée par la Présidente, participation moyenne en hausse : 25 (19 en 2019) (fourchette de 16 à 36), 34 circuits différents programmés dont 13 non réalisés à cause de la crise sanitaire.

**Marche nordique** : 49 inscrits, 2 animateurs diplômés fédéraux samatanais, participation moyenne : 21 (fourchette de 14 à 26), échauffements en musique appréciés, 18 marches réalisées avant le confinement.

**Danse en ligne et de loisirs** : 44 inscrits, 3 animatrices diplômées fédérales samatanaises et un accompagnateur sono, participation moyenne : 27 (fourchette : 20 à 35), 7 danses nouvelles apprises, 20 séances avant le confinement.

**Yoga** : 19 inscrits, 1 professeure extérieure rémunérée, participation moyenne : 15 (fourchette de 10 à 19) sur 19 séances avant confinement.

**Swin golf** : 6 inscrits, une animatrice fédérale diplômée samatanaise, participation moyenne : 4 (fourchette de 2 à 6), 7 séances réalisées (1 samedi sur 2) et 4 annulées cause pluie.

**Disc Golf** : 8 inscrits, une animatrice fédérale diplômée samatanaise, participation moyenne : 4 (fourchette de 2 à 7), 6 séances réalisées (1 samedi sur 2) et 5 annulées cause pluie.

**Atelier informatique** : 14 inscrits, un animateur extérieur bénévole, participation moyenne : 12 (fourchette de 11 à 14) et 16 ateliers avant la crise Covid.

**Chorale** : 29 inscrits, participation moyenne : 18 (fourchette 14 à 23), 1 chef de chœur samatanais bénévole, répertoire de 37 chansons dont 16 nouvelles, 16 répétitions avant le confinement.

**Country** : nouvelle activité, 26 inscrits, 2 animatrices diplômées fédérales samatanaises, participation moyenne : 15 (fourchette : 6 à 18), 16 séances jusqu'au confinement.

**Atelier mémoire en éveil** : activité qui a débuté fin 11/2019, 16 inscrits, 2 animateurs samatanais, participation moyenne : 13 (fourchette : 11 à 16), 66 exercices et jeux réalisés sur 11 ateliers avant le confinement.

**Aquagym** : 13 inscrits, piscine municipale d'Auch, covoiturage organisé entre les pratiquants, pas d'autres chiffres car pas de remontées.

**Randonnée en montagne** : 23 pré-inscriptions, à la suite du décès de l'animateur et du mauvais temps aucune sortie n'a pu être réalisée avant le confinement.

## ACTIVITÉS CONFINEMENT

Durant la période de confinement du 14/03 au 30/06/2020, le club a passé 190 appels, envoyé 1.200 mails plus un message groupé à ses adhérents afin de les accompagner en leur proposant des activités à réaliser seul à la maison : Yoga 7 mails avec 7 exercices, 3 fiches de postures et 3 messages audios ; Danses en ligne 5 mails avec 17 vidéos de tutos de pas et 3 d'échauffements ; Atelier Informatique 1 envoi pour réaliser un book photos ; Mémoire en éveil 10 envois avec 57 exercices et leurs corrections et 3 vidéos d'échauffements ; Chorale 5 envois avec 13 chansons dont 7 nouvelles avec originale et karaokés musique et playback ; Marche nordique 5 envois avec 18 vidéos d'échauffements, d'étirements et d'entraînements.

## FORMATIONS

- PSC1 pour Colette Tajan, Claude Prévost et Gérard Gamot
- FCB pour Colette Tajan, Claude Prévost et Gérard Gamot
- M1 pour Colette Tajan et Claude Prévost
- Stage Mémoire en Éveil pour Martine Gamot et Gérard Gamot

Soit un total de 132 heures de formation reçues des instructeurs de la FFRS et de formateurs du Coders de l'Allier.

## SITE INTERNET

Le club s'est doté d'un nouveau site internet en avril 2020, nouvelle adresse <https://www.retraitesportivesaves.fr/>, nouveau look, conception du Secrétaire avec la contribution financière du Coders.

## EXTRAS ET JOURNÉES FESTIVES

13/10/2019 : Encadrement de Galop'Âge à Lombez (23 participants), 7/12/2019 : Les Lanternes de Gaillac (71 participants), 15/10/2019 : Visite de Cahors et Saint-Cirq Lapopie (50 participants), 16/10/2019 : Les Olympiades à Mirepoix (4 animateurs), 7/12/2019 : Téléthon à Samatan (11 participants), 12/12/2019 : Auberge espagnole à la salle des fêtes (65 participants), 9/01/2020 : Galette des Rois à la salle des Fêtes (59 participants), 22/02/2020 : Fête du Climat (9 participants), Séjour marche nordique de mai 2020 reporté du 17 au 21/05/2021 (23 inscrits)

**Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des 54 votants.**

## RAPPORT FINANCIER 2019/2020 (Présenté par Caroline HEUTTE, Trésorière)

Les dirigeants d'une association sont tenus au sens large de rendre des comptes à leurs adhérents.

Conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur, les comptes du club sont arrêtés au 31 mai de chaque année. Nous avons statutairement choisie cette date pour coller au plus près de la réalité de la saison sportive. La quasi-totalité des recettes et des dépenses sont ainsi enregistrées. Nous sommes donc en mesure de sortir une vision en temps réel et actualisée permettant de chiffrer au plus juste nos besoins et la cotisation nécessaire pour équilibrer le budget de l'exercice à venir.

Cette année, si les comptes ont bien été arrêtés, comme il se doit, au 31/05, la Covid 19 nous a empêchés de tenir le timing. D'une part, notre Comité Directeur n'a pu se réunir que le 02/07, après le déconfinement pour valider les comptes, et notre Assemblée générale n'a pu se tenir en juin, comme envisagée.

Notre comptabilité est tenue au jour le jour selon la méthode classique associative (dépenses et recettes). Sont abordés successivement la gestion comptable de l'exercice 2019/2020, la trésorerie au 31 mai 2020 et le bilan prévisionnel pour 2020/2021, sans anticiper sur la saison actuelle déjà commencée mais en attente de reprise.

Les 3 tableaux financiers ont été adressés avec le bulletin de vote.

## LE RÉSULTAT 2020 NET COMPTABLE

Dans le cadre de ses activités, notre association présente à la clôture de l'exercice, un excédent comptable d'un montant de 1.945,10€, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses.

Ce résultat est à relativiser. En effet, cette année tout est compliqué. La crise Covid nous a empêchés d'organiser les manifestations habituelles, à repousser des formations, à arrêter de payer le yoga, dont une partie a été restituée en septembre 2020 aux participants, à retarder des paiements, etc.

Pour ne pas fausser le résultat, nous avons également pris soin d'annihiler les opérations inhérentes au séjour de marche nordique, que nous avons encaissées mais qui n'ont pas été reversées à Belambra.

**Recettes :** Il n'y a pas de surprise, comme chaque année, l'essentiel de nos recettes se résume à 2 grosses rubriques : les 23€ qui nous restent sur chaque licence souscrite et les subventions. Leur montant s'élève à 2.912€.

La municipalité de Samatan qui nous a octroyé pour 2019 une subvention ordinaire de fonctionnement de 450€ et une seconde exceptionnelle de 300€ pour financer une partie de nos formations Atelier Mémoire. Les autres rubriques concernent les encaissements du séjour Marche Nordique, les cotisations optionnelles Yoga qui servent à rémunérer la professeure et un don manuel des Cars Chabanon de 147€. Apparaissent aussi des dons fiscaux de 643,10€ qui matérialisent les frais de déplacements que des animateurs ont gardé à leur charge pour minorer les dépenses. Pour notre comptabilité, c'est une opération blanche.

**Dépenses :** Au cours dudit exercice, il n'y a pas eu de dépenses notoires. Les principaux coûts sont les formations et les déplacements qui vont avec, les fournitures de bureau, les achats pour les repas associatifs (galettes, auberges espagnoles...). La rémunération yoga et les prélèvements de la FFRS, du CORERS et du CODERS sur vos adhésions sont couverts par vos cotisations.

## BILAN COMPTABLE 2020

Le bilan est la photographie de la situation patrimoniale du club.

Au 31 mai 2020, le solde de nos disponibilités en banque s'élève à 10.622,74€ répartis entre un compte de chèques et un Livret A. Notre résultat annuel vient modifier notre actif composé principalement d'avoirs bancaires à vue.

Je vous propose d'affecter cet excédent en report à nouveau afin d'alimenter les finances du club pour pallier les dépenses des activités à venir et notamment celles qui ont dû être reportées sur l'année sportive future.

Enfin, tenant compte de cette saine santé financière, le comité directeur a décidé de maintenir pour la troisième année consécutive la cotisation pour 2020/2021 à **55€**. En raison de la crise sanitaire et en l'absence d'une Assemblée Générale, nous l'avons appliquée depuis début septembre pour votre ré-adhésion. À noter que la FFRS a repoussé la hausse de 2€ du coût des licences qu'elle avait prévue.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2020/2021

La difficulté d'établir un bilan prévisionnel c'est de l'équilibrer en faisant cohabiter des postes récurrents avec certains qui sont connus et d'autres qui sont aléatoires.

Nous l'avons défini fin mai 2020 lors de l'arrêté. Bien malin qui pourra assurer qu'il sera respecté compte tenu des aléas sanitaires et de l'inconnu qui se profile encore. Nous l'avons projeté sur 85 adhérents. La Covid a rendu certains frileux pour participer à des activités collectives. La subvention municipale sera aussi revue à la baisse.

Quand sera-t-il des formations ? Si elles se réalisent, elles risquent de coûter plus chères en raison de la hausse des frais d'hébergement. Un adhérent vient aussi de s'engager dans un cursus de formation, non prévu en mai dernier.

Devant tant d'expectatives, nous avons établi un budget réaliste et prudent équilibré à 6.095€.

Nous pensons ainsi aborder cette saison avec sérénité.

**Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des 54 votants.**

### RAPPORT D'ORIENTATION, PROJETS 2020/2021 (Établi par Martine GAMOT, Présidente)

Tant l'évolution de la pandémie est incertaine, se projeter est un exercice périlleux auquel je ne me hasarderai pas. Les activités de la saison en cours (2020/2021) ont pu reprendre en septembre 2020, mais ont dû être stoppées au bout de 6 semaines. De sorte, selon les activités, 1 à 6 séances ont pu se dérouler.

Dans la foulée, les formations de 3 animateurs ont été annulées. Seul Claude Prévost a obtenu en octobre, dans l'entre deux déconfinement/confinement, son brevet fédéral d'animateur de randonnée en montagne. Pour le reste, tout a été réduit à néant et tous les événements et perspectives ont été mis en standby. Mon seul projet immédiat est que nous revenions à la vie normale et que nous puissions reprendre nos activités au plus vite.

Bien entendu, dès que possible, nous nous retrouverons en présentiel.

**Devant l'improbabilité des suites de la pandémie, ce rapport n'a pas été soumis au vote.**

### ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les statuts de toutes les instances rattachées à la FFRS stipulent que les mandats des administrateurs sont à renouveler tous les 4 ans lors des années olympiques d'été. L'actuel Comité Directeur doit donc être renouvelé.

Pour 12 postes, 12 candidats se sont présentés à vos suffrages, pour conduire les destinées du CRSS jusqu'en 2024 :

Les 11 administrateurs sortants : Josiane ARRIVETS, Jackie DAROLLES, Anne-Marie GARAUDET, Patrick GARAUDET, Martine GAMOT, Gérard GAMOT, Caroline HEUTTE, Josiane MIREPOIX, Chantal PREVOST, Claude PREVOST, Colette TAJAN plus une adhérente cooptée (pour remplacer le poste resté vacant à la suite d'un décès) : Geneviève GOMBERT.

**La confiance a été accordée, à l'unanimité des 54 votants, aux 12 administrateurs candidats.**

Dès qu'il pourra se réunir, le Comité Directeur élira son nouveau Bureau.

Samatan le 13 janvier 2021

La Présidente  
Martine Gamot

Le Secrétaire  
Gérard GAMOT